apprécier la magnifique hospitalité de Roubaix-Tourcoing.

DISCOURS DE M. GEORGES MOTTE

Le Président de la Chambre de Commerce de Roubaix

fait ressortir la solidarité économique de la France et des Etats-Unis

Nous nous faisons un devoir de publier ici presque en entier le discours prononcé par M. Georges Motte et qui fut écouté avec l'attention la plus intéressée :

...En venant dans le Nord, ce que vous avez voulu faire, c'est vous renseigner complètement sur la situation réelle de nos industries; observer leur importance et leur vitalité, les progrès accomplis dans leur organisation et leurs installations, leurs facultés de développement et l'esprit d'entreprise de leurs dirigeants, en un mot vous éclairer sur la situation actuelle de la production industrielle française. Vous avez tenu, en même temps et surtout, à obtenir des informations directes sur les problèmes délicats et complexes qui ont troublé ces temps derniers les relations entre l'industrie française et les Etats-Unis d'Amérique.

Sur tout cela, il est indispensable de parler net. Nous sommes ici en hommes d'affaires, vous M. l'Ambassadeur, pour représenter les intérêts de la grande « firme » Etats-Unis d'Amérique; moi-même, plus modestement, ceux des industriels et commerçants roubaisiens. Les périphrases ne sont donc pas de mise et je m'y plierai d'autant moins que toujours, nous avons eu et notre franc parler, dignes fils de nos pères qui, aux siècles passés, ne craignirent jamais de dire tout uniment ce qu'ils avaient à dire, fût-ce à leurs souverains, Comtes de Flandre ou Rois de France.

Par les conversations que vous avez eues aujourd'hui avec un certain nombre d'industriels en relation d'affaires avec votre pays, vous avez pu déjà, tout en vérifiant l'exactitude de ce que je viens d'avancer, vous faire une opinion sur la situation de notre place et sur l'état d'esprit de ses chefs d'industrie.

Intransigeance douanière

..Ce que je voudrais bien vous faire comprendre, c'est le sentiment profond, qui a soulevé toute notre région contre votre intransigeance douanière. Ce n'est pas seulement, ce n'est pas surtout, le fait en lui-même de l'élévation de la barrière que vous entendez mettre à l'entrée des produits français chez vous, contre quoi nous protestons, c'est bien plutôt contre l'esprit qui, ce faisant, vous anime, celui du moins que nous croyons sentir à travers tels ou tels de vos actes. C'est à vos procédés de guerre économique, aux buts soupçonnés de celle-ci que nous en avons. Nous nous sentons attaqués dans les fondements même de notre activité économique et nous ne pouvons l'admettre: nous sommes les clients les uns des autres, des concurrents sur d'autres terrains. Nous ne devrions pas pouvoir sentir en vous des rivaux et des adversaires, cherchant à nous supprimer pour nous supplanter.

C'est bien là la manifestation de cette exubérance, que j'analysais tout à l'heure et qui rencontre l'obstacle de la force et du droit des autres

Solidarité économique des Etats-Unis et de la région du Nord

Le premier résultat de votre voyage dans le Nord, Excellence, aura été de vous faire voir en notre province, une force agissante et très vivante.

Vous avez certainement su en évaluer la puissance et les possibilités et je suis persuadé que vous aurez compris que personne ne peut faire fi d'un tel élément.

Vous avez vu chez nous des clients et des concurrents — importateurs de vos matières premières, exportateurs de nos produits fabriqués. Vous avez pu ainsi toucher du doigt la solidarité économique qui lie un pays de production et d'industrie comme le vôtre à une région de production et d'industrie comme la nôtre.

Nous avons besoin les uns des autres. Vos agriculteurs ont à écouler leur coton. Nos filateurs doivent pouvoir vivre et prospérer pour le leur payer. Ils le doivent et ils le veulent. Et c'est là l'intérêt bien compris de nos deux peuples. La prospérité de chacun de nous est fonction de celle de l'autre.

Vous êtes d'ailleurs, vous Américains, parfaitement après à saisir la valeur de ce raisonnement, puisqu'à l'intérieur de vos frontières, c'est sur des principes de ce genre que vous avez bâti votre grandeur industrielle. Votre politique « hauts salaires » n'est pas autre chose.

Nous avons donc besoin de nous entendre; pour cela de nous comprendre. Votre voyage, en vous en donnant la preuve, en vous montrant avec les raisons de nos dissentiments les affinités profondes que nous avons les uns pour les autres, aura atteint ainsi, je l'espère, un premier résultat.

Nous ne sommes ni impérialistes...

Parmi les éléments, qui ont le plus contribué à cette méconnaissance de la France par les peuples étrangers, celui des Etats-Unis en particulier, il en est un, Excellence, que je souhaite ardemment voir annihiler par vos efforts de documentation sur notre pays. Je veux parler de cette réputation imméritée qu'on nous a faite d'être un pays protectionniste, jaloux de fermer ses portes aux produits du dehors.

Cette accusation est aussi imméritée que celle d'impérialisme dont vous avez pu, certainement apprécier, depuis votre séjour chez nous, l'inanité.

Impérialistes, nous qui avons réduit nos dépenses militaires par rapport à ce qu'elles étaient il y a vingt ans, dans des proportions inconnues d'aucune autre nation?

Impérialistes, nous qui, en toutes occasions, avons consenti les sacrifices les plus lourds à la cause de la paix, qui les premiers avons fait l'abandon de droits, pourtant de première importance, pour bien marquer notre désir d'entente et l'oubli des querelles passées, nous qui avons fait remise de la plus grande part de sa dette à l'ennemi, qui s'était cependant engagé à réparer les dévastations qu'il avait causées?

Cela, nous avons le droit de le proclamer, nous qui avons dû, à force de travail, suppléer à cette carence et tirer de nous-mêmes de quoi reconstituer les œuvres vives de notre région!

Impérialistes, non! Pas plus que des protectionnistes.

...ni protectionnistes

Il suffit de comparer notre tarif douanier à celui des autres pays, pour s'en convaincre. Certes, en l'absence de la nomenclature douanière uniforme, à laquelle travaille depuis plusieurs années la section économique de la Société des Nations, il est quelque peu difficile de produire des comparaisons précises. Mais je tiens pour certain que lorsqu'elle sera entrée en vigueur et que l'on pourra confronter avec précision les taux de protection des différents pays, celui de la France apparaîtra bien plus bas que beaucoup ne le pensent.

Quoi qu'il en soit et dès à présent, il est prouvé que notre pourcentage de protection est bien inférieur à celui du plus grand nombre de pays, à celui des Etats-Unis — tarif Fordney Mac Cumber. D'après les tableaux publiés par la Société des Nations (Conférence économique de Genève, volume C E I 37, page 18) le pays le plus protectionniste du monde serait le vôtre, M. l'Ambassadeur, avec des droits équivalents à 40 % de l'ensemble des marchandises. En regard la France n'a que 20 % de protection, non compris les matières premières qui entrent librement.

Et si je considère les produits dont l'exportation aux Etats-Unis intéresse particulièrement notre place, les cotons manufacturés, je dois ajouter à votre tarif déjà si élevé le supplément de protection que constitue le prix du transport, aller et retour, à travers l'Océan, du coton brut que vous nous vendez, des marchandises que nous vous envoyons.

N'est-ce pas là une limite plus que suffisante à sauvegarder les droits légitimes de vos exportateurs, et aller au-delà, ne serait-ce pas cesser de « jouer loyalement le jeu »?

Nous ne nous faisons d'ailleurs aucune illusion d'aucune sorte, nous qui avons tous encore présent à la mémoire l'effet désastreux pour l'industrie de la draperie roubaisienne du tarif Mac Kinley, qui prohiba, ou à peu près, le commerce des tissus de laine français aux Etats-Unis.

Nous cherchons en nous-mêmes de nouveaux éléments de prospérité

Cette expérience là et d'autres nous ont appris à lutter, à chercher en nous-mêmes de nouveaux éléments de prospérité. De là peut-être l'impression que vous laissera votre visite ici d'une région disposée à se défendre et prête à le faire. En enquêteur équitable et loyal, vous n'en pouvez tirer ni surprise ni amertume. Nous nous sommes exprimés franchement, je vous l'avais annoncé. C'est d'une telle rencontre, seule, que nous pouvions les uns et les autres attendre des résultats positifs.

Que ceux-ci tendent à une interpénétration plus complète de nos deux pays dans le domaine de la compréhension réciproque!

Qu'ils s'inspirent de cette vérité, que nos besoins ne sont pas exclusifs l'un de l'autre, mais complémentaires!

Qu'ils aboutissent à faire jouer loyalement les éléments de la concurrence que nous devons nécessairement nous faire!

Voilà l'espoir que j'attache à votre désir de voir par vous-même, Excellence, ce que nous sommes et ce que nous valons.

Pour de relations loyales

Et c'est dans la certitude de tout ce qui peut résulter de bon pour nos deux pays, d'un effort réel pour nous mieux connaître et pour établir entre nous des relations loyales, que je lève mon verre en l'honneur des Etats-Unis d'Amérique, que vous représentez ici, M. l'Ambassadeur; à vous-même, Excellence, et aux personnalités qui vous entourent au succès de votre entreprise à laquelle nous attachons tant d'intérêt et dont cette journée à Roubaix, sera, nous l'espérons, une étape féconde.

DISCOURS DE M. JULES JOIRE

Président de la Chambre de Commerce de Tourcoing

Le distingué président de la Chambre de Commerce de Tourcoing, après de courtoises paroles à l'adresse des Etats-Unis et de leur ambassadeur, examine à son tour le problème des relations économiques entre nos deux pays.

Faisant allusion à un récent discours du président américain, « certains, dit-il, pourront penser que l'Amérique est intéressée à ce que l'Europe mène cette vie large qu'il lui souhaitait. N'est-elle pas acheteuse, pour 46 % de l'exportation américaine ? »

M. Joire invoque ensuite cette loi en vertu de laquelle la somme de labeur fournie par un homme lui donne droit à la considération des autres. C'est par un effet de cette loi que notre région s'est acquis une place au soleil dans le domaine mondial. Et ici se pose le problème de la protection douanière des Etats-Unis, que M. Joire résume dans le même sens que vient de le faire M. Georges Motte.

Très applaudi, M. Joire conclut que l'intérêt bien compris des deux pays est de rétablir entre eux la bonne entente économique.

RÉPONSE DE M. WALTER EDGE

Avec la même ardeur de conviction, M. Walter Edge répond. Il le fait en anglais et son discours est ensuite traduit substantiellement et très clairement par son interprète.

Le voyage qu'il a entrepris est, dit-il, un gage de sa bonne volonté de se mettre sérieusement au courant du problème qui vient d'être traité. Il a apprécié l'esprit et la forme des discours qui lui ont été adressés. Mais il doit rappeler que, n'ayant pas part au pouvoir exécutif, il ne peut que transmettre à son Gouvernement les renseignements qui lui sont donnés. Il n'a pas de baguette magique qui puisse satisfaire aussitôt ses interlocuteurs même dans la mesure où il pourrait être de leur avis.

Lui aussi, M. Edge croit qu'il vaut mieux regarder les problèmes en face. Il répond avec la même franchise qu'on a apportée à lui parler. Il craint que la France ne regarde les tarifs douaniers d'une manière trop personnelle; ils ne sont pas, dit-il, dirigés contre un pays, mais sont faits en considération d'un ensemble de pays.

Sa visite à Roubaix-Tourcoing lui a permis de constater qu'il y a dans nos deux villes plus de prospérité et de richesse, affirme-t-il, qu'en aucune ville des Etats-Unis.

Pour apprécier en équité la différence entre les indices de protection, il faut observe-t-il ensuite, tenir compte du fait qu'aux Etats-Unis, par suite entre autres causes, des hauts salaires, le prix de revient est beaucoup plus élevé qu'en France.

M. Edge estime que la diminution de nos exportations aux Etats-Unis est imputable à bien d'autres causes que la protection douanière; il signale l'insuffisante organisation de nos ventes, de notre publicité, la façon d'opérer, qu'il blâme, de certains revendeurs américains, qui aiment mieux s'attribuer de gros bénéfices que d'étendre les affaires; la crise économique aux Etats-Unis.

Nous avons eu, conclut-il, d'autres problèmes plus graves à résoudre au cours d'une amitié vieille déjà d'un siècle et demi. Les échanges entre nos deux pays sont une nécessité. Ils se continueront comme notre bonne entente.

Le banquet a pris fin sur ces bonnes paroles.

Le quinzième Congrès national de la Mutualité française, à Lille

Le XVe Congrès national de la Mutualité qui, depuis dimanche, tient ses assises à Lille, a poursuivi hier ses travaux.

La journée a été principalement consacrée à deux assemblées générales, au cours desquelles les congressistes ont été mis au courant des travaux de la troisième et de la deuxième Commissions et ont été appelés à ratifier un certain nombre de vœux.

LA PREMIÈRE SÉANCE DE TRAVAIL

La première assemblée générale de travail s'est ouverte à 10 heures, à l'Hippodrome lillois, sous la présidence de M. Grinda, député des Alpes-Maritimes, président de la Commission d'assurance et de prévoyance sociales de la Chambre des députés, assisté de MM. André, vice-président de la Fédération nationale de la Mutualité française, et Roussel, directeur de la Mutualité.

M. Lacaille, président de l'Union des sociétés de secours mutuels de retraite de la Haute-Marne, rapporteur, donne lecture de son rapport.

La troisième Commission n'a retenu que les vœux non susceptibles d'entraîner une révision immédiate de la loi sur les assurances sociales.

On a adopté ainsi un vœu tendant à la création d'une section enfantine avec prime à la natalité et constitution d'un livret de retraite payé par la société pendant les trois premières années.

Revalorisation des retraites mutualistes. — Après une longue discussion le vœu suivant est adopté:

Le Congrès est unanime à réclamer énergiquement l'augmentation des retraites des vieux mutualistes ayant cotisé pendant vingt-cinq ans, afin qu'ils touchent la même pension que celle fixée par l'article 15 § 3 de la loi sur les Assurances sociales en faveur des salariés âgés de 60 à 65 ans.

Il demande à cet effet, au Parlement, de voter les crédits nécessaires.

La retraite des combattants. — Le Congrès adopte également le vœu suivant dû à l'initiative de la société de retraites mutuelles du groupe départemental du Nord U. N. C.:

1° Afin de diminuer l'inégalité de majoration de retraite consécutive à la subvention d'Etat (loi des 4 août 1923 et 30 décembre 1928), uniformément fixée en pourcentage des cotisations versées, quelle que soit la quotité du versement, fixer à un minimum de 250 fr. cette subvention d'Etat en faveur de tout ancien combattant adhérent à une société de retraite mutuelle et payant régulièrement ses cotisations;

2° Que dans la répartition des subventions de l'Etat il soit tenu compte non seulement de l'âge du mutualiste, comme il est procédé actuellement, mais aussi du nombre des enfants à sa charge et du degré d'invalidité du souscripteur ancien combattant.

3° **Droit de succession.** — Qu'une proposition de loi soit votée entraînant l'exonération des droits de succession pour toutes sommes versées par les bénéficiaires de la loi du 4 août 1928;

4° Que la reversibilité de la retraite acquise par l'ancien combattant décédé ait lieu au profit de sa veuve;

5° Que les bénéfices de la retraite mutuelle en soient étendus aux veuves, aux orphelins et aux ascendants des anciens combattants titulaires de la carte du combattant.

La séance est levée à 12 h. 15.

LA RÉCEPTION DES CONGRESSISTES A LA PRÉFECTURE

Au début de l'après-midi, les congressistes, au nombre de cinq cents au moins, se sont rendus à la Préfecture du Nord où ils prirent place dans la grande salle des fêtes.

M. Langeron a remercié les congressistes de l'honneur qu'ils lui ont fait en venant le voir; il évoque ensuite ses souvenirs des divers postes administratifs où il fut nommé et où il eut l'occasion de collaborer avec MM. Petit, Warnery, Marchandeau, le maire de la ville de Reims, ainsi que le député Grinda, et M. Aulneau, dont il salue l'œuvre de grand Français qu'il accomplit avec M. Deschanel.

— C'est de grand cœur, ajoute-t-il, que je vous reçois ici et en toute amitié, avec l'heureuse perspective que l'entrevois d'une collaboration qui, toute administrative qu'elle sera, ne fera que resserrer les liens qui nous unissent.

En quelques mots fort délicats, M. Warnery répond à M. Langeron et lui adresse ses sincères et cordiaux remerciements pour la cordialité de son accueil, cordialité qui ne ressemble en rien à la froideur du protocole administratif.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'APRÈS-MIDI

La deuxième assemblée générale du XVe Congrès de la mutualité française s'est tenue à 15 heures, à l'Hippodrome lillois, sous la présidence de M. Daniel-Vincent, ancien ministre, sénateur du Nord, président d'honneur de l'Union départementale des Sociétés de secours mutuels du Nord, assisté de MM. G. Petit, président de la Fédération nationale de la Mutualité française; Girard, etc.

M. Daniel-Vincent salue les hôtes du département et donne la parole à **M. Girard**, président de la deuxième Commission qui, en attendant l'arrivée de M. Rougerie, rapporteur, donne un aperçu des travaux de la Commission, qui avait pour objet les questions relatives à la mutualité libre, aux exclus de la loi en raison de leur âge, en raison de leur profession ou de leur situation et les conditions dans lesquelles la mutualité pourra conserver, en leur donnant des avantages complémentaires, nos mutualistes qui seront demain ou qui sont assujettis à la loi des assurances sociales

M. Rougerie, rapporteur général de la deuxième sous-commission, donne lecture de son rapport sur les travaux de la deuxième Commission et propose au Congrès les vœux suivants:

Pour les exclus de la loi des Assurances Sociales. — Que les Sociétés de secours mutuels se groupent pour leur permettre d'assurer aux exclus de la loi des prestations analogues à celles de la loi des Assurances Sociales par des cotisations qui assureront l'équilibre financier de leurs caisses et que, dans le cadre local régional ou départemental, et selon les nécessités de la densité de la population mutualiste, il soit créé une caisse de réassurance groupant toutes les sociétés de secours mutuels dont le type, les statuts et les modalités seraient étudiés au sein de la Fédération nationale, afin d'unifier les tendances nouvelles de la mutualité.

Pour les assujettis à la loi, mutualistes ou non. — Que dans les statuts de sociétés de secours mutuels une cotisation modique soit prévue qui assurera dans le cadre d'une section spéciale aux assurés mutualistes ou non des avantages non prévus par la loi des Assurances Sociales.

Pour les retraités mutualistes. — Que le Gouvernement donne à ceux qui se considéreront comme les précurseurs des Assurances Sociales les mêmes avantages que ceux consentis aux inscrits maritimes, aux mutilés du travail, aux retraités des grandes compagnies, aux fonctionnaires de l'Etat, des départements, des communes.

Mutualisme scolaires. — Que l'âge adulte pour les mutualités scolaires soit ramené de 18 à 16 ans;

Que les instituteurs et les institutrices puissent être considérés comme les représentants des mutualistes scolaires dans les organisations mutualistes;

Que les mutualités scolaires emploient leurs bonis de gestion à l'envoi d'enfants en colonies de vacances, aux établissements de cure d'air et à des placements dans des orphelinats.

Le rapporteur propose également à l'assemblée des résolutions déclarant que les mutualités maternelles doivent de toute urgence développer les consultations prénatales et les consultations de nourrissons, notamment à la campagne, et affirmant l'impossibilité absolue pour la mutualité de continuer à se désintéresser comme elle l'a fait des questions de prophylaxie et d'hygiène sociales et spécialement des œuvres de prévention et de cure.

M. Daniel-Vincent remercie le rapporteur de son travail et **M. Gaston Roussel** déclare une fois de plus que l'application des assurances sociales ne doit être qu'une page dans l'histoire de la Mutualité française. Le devoir qui se présente maintenant aux mutualistes est de développer encore la mutualité pour permettre aux exclus de la loi de bénéficier d'avantages analogues.

Dans ce but, ajoute M. Roussel, de nouveaux statuts ont été établis par l'administration.

Les conclusions du rapport de M. Rougerie sont adoptées à l'unanimité.

M. Proust, député d'Indre-et-Loire, expose l'intérêt qu'il y a à établir une liaison étroite entre toutes les sociétés de secours mutuels, qu'elles aient leur siège en France ou dans les colonies et dépose un vœu tendant à ce que les sociétés coloniales soient rattachées au ministère du Travail et de la Prévoyance sociale.

Il émet un autre vœu demandant que la Mutualité collabore à l'Exposition coloniale de 1931.

Le délégué de la Guadeloupe, M. Quastelle, se réjouit de ces vœux et fait savoir qu'il a dans cette colonie 38.000 mutualistes sur 250.000 habitants.

Les vœux sont adoptés à l'unanimité et M. Daniel-Vincent déclare l'assemblée close après avoir décerné à la Mutualité coloniale les honneurs de la séance.

LA JOURNÉE D'AUJOURD'HUI

Aujourd'hui, à 10 heures, M. G. Roussel, conseiller d'Etat, directeur de la Mutualité et des Assurances sociales au ministère du Travail, présidera une nouvelle assemblée générale à l'Hippodrome.

A 16 h. 30, réception officielle à la gare de Lille, de M. Raoul Péret, vice-président du Conseil des Ministres, garde des Sceaux, président général de la Mutualité française, de M. Pierre Laval, ministre du Travail et de la Prévoyance sociale, et de M. Désiré Ferry, ministre de la Santé publique.

A 17 h. 30, 9 et 11, boulevard Vauban, inauguration solennelle du monument aux mutualistes morts pour la Patrie, du monument élevé à la mémoire de M. Edouard Lequenne et de l'Hôtel de la Mutualité.

A 20 heures, place de la Gare, concert par la Musique Municipale de Lille.

A 21 heures, Jardin Vauban, concert par l'Harmonie des Mines de Courrières.

LE DRAME DE BAVINCOURT

L'enquête continue activement en vue de découvrir les auteurs du triple crime commis dans la nuit de lundi à mardi. La tâche des dévoués enquêteurs est ingrate et très ardue.

Pour la troisième fois depuis trois jours, le bruit courut hier à Arras avec persistance, qu'enfin l'assassin était arrêté.

C'était un Polonais, disait-on.

Le malheur c'est qu'il n'y avait rien le vrai et que c'était la troisième fois qu'on arrêtait le même vagabond n'ayant rien de commun avec le crime.

Les inspecteurs de la brigade mobile ont terminé leur travail préparatoire d'enquête, se débarrassant de tous les dires des premiers moments, ils ont revu et corrigé leurs premières démarches, vérifiant à fond toutes les dépositions reçues et maintenant ils vont partir sur de nouvelles données.

Nous faisons des vœux pour leur complète réussite.

— **Une fillette de 3 ans**, Henriette Gonzalès, qui jouait sur la terrasse de la maison de ses parents, à Montpellier, est tombée accidentellement dans la rue. Elle a été relevée avec une fracture du crâne et transportée à l'Hôpital St-Eloi dans un état désespéré.

Renseignements commerciaux

COTONS

LIVERPOOL, 6 juin.

Ventes, 2.000: importations, 9.127; Américain, hausse 7; Égyptien, hausse 15; Egyptien, hausse 15.

NEW-ORLEANS, 6 juin.

Cotons Middling Upland. — Disponible, 15.00; — Cotons à terme: Sur janvier, 14.29; mars, 14.46; mai, 14.56; juillet, 15.41; octobre, 14.19-22; décembre, 14.29-30.

NEW-YORK, 6 juin.

CLOTURE. — **Cotons Middlind Upland.** — Disponible, 15.85; — A terme: Sur janvier, 14.58; février, mars, avril, mai, incotés juin, 15.61; juillet, 15.75; août, 15.05; septembre, 14.60; octobre, 14.50; novembre, 14.53; décembre, 14.59.

Nouveau contrat: Sur janvier, 14.31-35; février, 14.39; mars, 14.47-49; avril, 14.33; mai, 14.59; octobre, 14.20-21; novembre, 14.23; décembre, 14.32.

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 1.000; aux ports du Golfe, 3.000; aux ports du Pacifique, nulles; dans les villes de l'intérieur, 2.000.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, 2.000; France et Continent, 5.000; pour le Japon, nulles.

Marché des changes à l'étranger

Londres: Sur Paris, 123.89 Bruxelles, 34.816; Esc. hors banque, 2 3/16; Prêt à court terme, 1 1/2.

New-York: Sur Paris, 392 1/8; Londres, 483.56; Câb. transf., 485.87; sur Bruxelles, 13.95 3/4.

SUCRES. — Cuba, prompte livraison, 827.00; — A terme: Sur janvier, 160.00; mars, 166.00; mai, 173.00; juillet, 180.00; septembre, 148.00; octobre, 153.00; décembre, 158.00. Ventes, 26.000 tonnes.

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, samedi 7 juin :

Aujourd'hui, saint Lié; demain, Pentecôte.

Soleil: Lever à 4 h. 50; coucher à 20 h. 42.

Lune: Pleine le 11.

Secrétariat des Familles, 17, rue des Champs: de 9 à 16 h.

Dispensaire Pierre-de-Roubaix, 90, rue des Longues-Haies: à 14 h., consultation pour adultes.

Dispensaire d'hygiène sociale du Fontenoy, 43, rue de Cassel: à 14 h., consultation pour adultes.

LA FOIRE AUX PLAISIRS DE SAINTE-ELISABETH

C'est demain dimanche et le lendemain lundi de la Pentecôte qu'aura lieu la foire aux plaisirs organisée au profit des Œuvres de la paroisse Sainte-Elisabeth. Le champ de foire sera ouvert le dimanche à 16 h. et le lundi à 15 h. Le public voudra payer les organisateurs de leurs peines en venant nombreux assister à cette fête de famille. Il y trouvera de nombreuses attractions qui feront la joie des petits et la satisfaction des grands. Les Roubaisiens une fois de plus se montreront généreux.

HALLE FLIPO. — Beurre, 16.50; extra, 17.75 et 21; gruyère, 13; hollande, 8.50; café, 16.75; margarine, 9.20; vin, 23; biscuits, 6.50 à 11. d

JEAN, CHAPELIER-SPÉCIALISTE FABRICANT, 21, rue de Lannoy, Roubaix, vous offre un choix immense de chapeaux de paille pour hommes, fillettes et enfants. 37694d

LES MARIAGES DE LA PENTECOTE

Cinquante mariages étant inscrits pour le samedi 7 juin, M. Thérin, adjoint au maire, procédera à leur célébration à partir de 10 h. 15.

L'ÉTÉ EST LA SAISON DES CURES QUI RÉUSSISSENT. — Cette que vous ferez avec le LAVE-SANG, tisane concentrée de simples sélectionnées, va nettoyer votre sang, balayer votre intestin, déboucher votre rein, effacer de votre peau les boutons qui sont les manifestations d'un sang vicié. La boîte: 5 fr.; ou la cure complète de 3 boîtes: 15 fr. Toutes pharmacies. 37645d

UNE AUDITION DE LA SOCIÉTÉ CHORALE DE NOTRE-DAME

Dimanche de la Pentecôte, à 10 h., la société chorale de Notre-Dame donnera la seconde exécution de la « Messe de la Délivrance » pour soli, chœurs mixtes, orchestre et orgue de Théodore Dubois, dans soli seront chantés par MM. Benjamin Hennebelle et Louis Dewispelaere. Au grand orgue, M. Pierre Peers, l'exécution sous la direction de M. Albert Duhamel, professeur au Conservatoire.

BOUCAU: Souliers toutes teintes. 37539

POUR LA PENTECOTE, voyez les étalages des GALERIES FRANÇAISES, chemiserie, 28-30, rue de Lannoy. **LE PLUS GRAND CHOIX en CHEMISES, CRAVATES, CEINTURES**, etc. **LES MEILLEURS PRIX.** 37664d

Funérailles de M. Jules Goethals

Il est rappelé aux mutualistes, et particulièrement aux administrateurs et membres des sociétés: « Les Prévoyants de l'Industrie et du Commerce roubaisiens », la « Mutualité Maternelle roubaisienne », l'« Employé », que les funérailles de M. Jules Goethals auront lieu aujourd'hui samedi à 9 h. 30, à l'église Saint-Eloi, Tourcoing (Blanc-Seau). Rendez-vous à la maison mortuaire, 18, rue de Mézières, à 9 h. 15.

AU CARILLON DORÉ, horlogerie, bijouterie, orfèvrerie, **Bayart-Houraz**, 164, rue de l'Epeule.

CEINTURES, GAINES, BAS A VARICES. — Le plus grand choix de modèles en série et la meilleure exécution sur mesures chez **Madame Vitasse**, bandagiste, 126, rue de l'Epeule. — Nos **bas élastiques** invisibles, ses **bas sans caoutchouc**, ses **ceintures médicales**, ses **gaines** et **soutiens-gorge élégants** pour la mode nouvelle. 37679d

Aux Médaillés du Travail hommes et dames de Roubaix

On nous prie d'insérer:

Rappelez-vous que votre devoir est de vous rendre à Lille dimanche prochain pour prouver aux ministres et aux pouvoirs publics que tous les vieux travailleurs entendent que justice leur soit rendue et ce au même titre que les jeunes ouvriers. Il est bien entendu que la plus grande discipline présidera à cette manifestation. Il faut que par votre dignité, par le nombre imposant de vos médaillés, cette manifestation impose aux dirigeants de notre pays l'obligation de reconnaître enfin la légitimité de nos aspirations.

Rappelez-vous que le dîner aura lieu par train spécial en gare Roubaix à 14 h. 15.

Vos commissaires seront à votre disposition pour vous remettre tickets et dernières instructions.

Tous à Lille dimanche prochain.

L'ÉTÉ SERA TRÈS CHAUD... Détaillants, avez-vous votre assortiment complet en tennis « **A l'Aigle** » ?... Sinon, profitez du stock actuel de 10.000 paires chez Bonte-Lestienne, 77, Bd Gambetta, Rx. Livraison rapide franco. Domicile. 37677d

Une petite fille est blessée dans un accident

Un accident est survenu rue de l'Epeule, vers 15 h. 30. Une petite fille, Emilienne Rys, domiciliée rue de l'Epeule, cour Fayet, 4, s'est jetée sur une auto appartenant à M. Priau, industriel, 10, rue Brézin. L'enfant roula sur le sol et se fit une blessure à la tête. Elle fut aussitôt secourue et transportée chez M. le docteur Desrousseau qui lui prodigua des soins, puis on le conduisit à la clinique de M. le docteur Autefage où elle fut radiographiée.

Fort heureusement la blessure que porte la petite victime ne paraît pas bien grave. M. Walter, commissaire de police du 2e arrondissement a ouvert l'enquête d'usage.

JEAN, CHAPELIER-SPÉCIALISTE FABRICANT, 21, rue de Lannoy, Roubaix, est un producteur vendant directement au consommateur. 37695d

A LA VUE POUR TOUS, 89, rue de Lannoy. Examen gratuit. Grand choix de lunetterie. 924d

NOS PHOTOGRAVURES. — La photogravure de M. Jules Goethals que nous avons publiée hier, est la reproduction d'une photographie sortant des ateliers de M. Planque.

UNE BONNE DIGESTION procure un **sommeil paisible**. Si vous voulez bien digérer, prenez après le repas du soir, une cuillerée à dessert de « **NORODOL** ». 32406

AUX ANCIENS MILITAIRES BELGES. — Aujourd'hui, de 17 à 20 h., et demain de 10 h. à midi, dernières permanences pour la délivrance des certificats de présence pour la revue. S'adresser, muni du livret militaire et de la dernière mutation, au siège de la Fédération des Combattants belges, Brasserie des Orphéonistes, 126, rue de la Gare.

ENTREPRISE Félix LANDRIEUX. Travaux de maçonnerie, etc. **Bureaux et magasins 80**, rue de Maubeuge (Tél. 29.09), Roubaix. 36986

CLUB SYMPHONIQUE DE L'EPEULE. — Demain dimanche, répétition générale au siège. Présence indispensable en vue de la prochaine audition.

CHORAL NADAUD. — **Société Nationale.** — En raison des fêtes, il n'y aura pas de répétition ce soir, samedi.

CŒCILIA ROUBAISIENNE. — Ce soir, samedi, à 20 h. 15, Café Dubus, répétition générale. Paiement de la première cotisation pour les fêtes du Cinquantenaire auxquelles les anciens sociétaires et chanteurs sont invités à collaborer.

TITRES AMORTISSABLES en 10 et 15 ans. Oblig. nexennales inaliénables. Paiem. comptt. **BANQUE ESTIEVENART, 43, rue Arts, Lille.** 37470

CERCLE SYMPHONIQUE DELELENNE. — Demain dimanche, répétition à 9 h. 30, au local.

HARMONIE DU MOULIN. — Ce soir, samedi à 20 h. 30, répétition générale, inscriptions pour la sortie annuelle.

HARMONIE DES ACCORDÉONISTES ROUBAISIENS. — Demain dimanche, répétition générale, à 10 h. 30.

MUTUELLE NADAUD. — Les sociétaires qui peuvent se rendre libres sont invités d'accompagner le président et les membres du Conseil d'administration aux funérailles de M. Jules Goethals, qui auront lieu aujourd'hui, samedi 7 juin, à 9 h. 30, en l'église Saint-Eloi (Blanc-Seau). Assemblée à 9 h. 15, rue de Mézières, 18, Tourcoing (Blanc-Seau).

CROIX

Une soirée de bienfaisance

Au local de l'harmonie « Les Intimes », 52, rue Paul Lafargue, aura lieu ce soir samedi une grande soirée chantante au profit d'un des membres malade depuis deux ans. Nul doute que cette soirée n'obtienne un grand succès, l'harmonie s'étant assuré le concours des meilleurs artistes de la région. A l'issue de la soirée, grande tombola.

A la Jupe Elégante
22, RUE NEUVE, 22
(près de la Grand'Place, derrière la Mairie)
ROUBAIX
ROBES-MANTEAUX
Création chaque semaine
des Dernières Nouveautés de Paris
MAISON DE CONFIANCE
IMMENSE CHOIX 34316

WATTRELOS

UNE FÊTE INTIME A L'AMICALE SAINT-JOSEPH

Jeudi soir, au Foyer des Jeunes, les anciens élèves de l'Ecole Saint-Joseph et leurs familles ont fêté la présidence de M. Henri Hage et les trente années de présence au Comité de M. Alphonse Thieffry.

Le Cher Frère François de Sales fit à cette occasion une intéressante causerie sur le rôle des amicales catholiques et le devoir des amicalistes. Il rappela l'approbation notée du Souverain Pontife Pie XI pour ce mouvement, comme apostolat éducateur et sauveur; il fit aussi ressortir de l'encyclique « Rerum Novarum » sur la condition des ouvriers et traça ensuite les devoirs des anciens élèves.

M. Hage remercia aimablement et M. Farvarque, vice-président, retraça l'historique de l'amicale. Des souvenirs furent ensuite offerts à MM. Hage et Thieffry.

M. Paul Mullier s'associa aux félicitations adressées à MM. Hage et Thieffry et félicita également le bureau fédéral des associations libres des cantons de Roubaix.

M. A. Nys, délégué de la société mutuelle « La Famille », donna des renseignements sur les Assurances sociales et invita les intéressés à s'inscrire avant le 15 juin.

LUNETTES, pince-nez, baromètres, thermomètres. **Herborist, Demortier**, 62, r. Crétinier. W. 5.38

MUTUELLE « LA FAMILLE ». — **Section St Maclou.** — Permanence, 25, rue Stalingrad, Wattrelos, tous les jours, de 19 à 21 h.; le samedi, de 14 à 21 h.; le dimanche, de 10 à 12 h. Les travailleurs qui n'ont pas encore choisi leur caisse s'inscrivent d'urgence à « La Famille » qui leur donne de sérieuses garanties. La 15 juin est la date limite. A cette date, il sera trop tard.

— **Section Ste-Thérèse.** — Une conférence publique au sujet des Assurances Sociales aura lieu ce soir, samedi, à 7 h. et à 8 h., au Café Delrue, entre les rues des Trois-Bouteilles et Faidherbe, causerie intéressante donnée par M. Leriche, secrétaire général de la société « La Famille ». Les assurances complémentaires sont particulièrement bien entendues que.

A LA MUTUELLE DES MUTILÉS DU TRAVAIL. — Demain dimanche 8 juin, réunion trimestrielle à 10 h. du matin, au local, Café Rousseau, angle maison Maurizi. Ordre du jour: Distribution de cartes pharmaceutiques, cotisations, admission de nouveaux membres.

UNION DES MUTILÉS ET RÉFORMÉS. — Réunion mensuelle demain dimanche, à 10 h., au siège, 15, Grand'Place.

RENARDS
du **Canada**, de **Russie**, **Mongolie**: Argentés, croisés, bleus, martre, Isabelle, - **PÉKANS**
CHOIX - QUALITÉ - BON MARCHÉ
Toujours 30 % moins cher qu'ailleurs
AUX 100.000 FOURRURES
105 bis, rue de la Gare, ROUBAIX. 37598

LANNOY

MUSIQUE MUNICIPALE. — Réunion au siège, aujourd'hui samedi, à 9 h. 30, pour prendre part à la manifestation de la Maison Parent.

FLERS-BREUCQ

MUTUELLE DU BREUCQ. — En vue du grand cortège mutualiste de Lille, rassemblement pour départ à 14 h. 30, chez J. Touffet, rue J.-B.-Bonte. Insigne de rigueur.

HEM

HARMONIE MUNICIPALE. — Ce soir pour tous les sociétaires, réunion en uniforme, à 19 h., Café François Desmet; Sérénade et participation aux festivités du quartier St-Jacques, à Lannoy. Concert et retraite aux flambeaux.

TOUFFLERS

LE CLASSEMENT DE LA RUE DE LA DOUANE. — Une enquête est ouverte du 11 au 23 juin, sur le projet de classement et de mise en état de viabilité de la rue de la Douane.